Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260304-CC_2026_02_N20-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 25 février 2026 – 19 heures

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Stéphane CLOAREC, Éric LE BOUR, Jean-Noël EDERN, Anne BESCOND, Bernard FLOCH, Odile THUBERT MONTAGNE, Aline CHEVAUCHER, Bernard LE PORS, Eric PENNEC, Jacques PONTU, Patrick GUEN, Eric GRALL
Nadine PLUCHON, Roger GUILLOU, Charles de KERMENGUY, Romuald GUENGANT, Maël SAILLOUR, Véronique LE BOULC'H, Christine LE STER, Jean-Luc MOISAN, Marie-Hélène QUIEC, Éric MIOSSEC, Roger BOSSARD, Jean-Jacques SÉVÈRE, Gwenaëlle PENDU, Michel AUTRET, Gilbert CHAPALAIN, Carole AUTRET, Hervé JÉZÉQUEL, Véronique KÉRLÉO, François MOAL, Anne DANIÉLOU, Marc CONSTANTIN, Jean-Luc BONIS, Danielle MICHEL, André JÉZÉQUEL, Stéphanie DUMONT, Jean NÉZOU lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.
ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : AZOU Dominique (DGS), Véronique GUYONVARCH (DGA).
ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Marie-Thérèse CUEFF (pouvoir Gildas BERNARD), Josée FALC'HUN (pouvoir Eric PENNEC), Yves JÉZÉQUEL (pouvoir Jacques EDERN), Marlène ILHEU (pouvoir Jean-Noël EDERN), Laurence MEAR (pouvoir Christine LE STER)

Date de la convocation : 19 février 2026 **Date d'affichage :** 19 février 2026	**Membres du Conseil :** En exercice : 45 Présents : 40 Votants : 45		**Présidence de séance :** Jacques EDERN **Secrétaire de séance :** Gildas BERNARD
Numéro d'ordre CC-2026-02-N20	**Nomenclature** 1.4	**Rapporteur** Stéphane CLOAREC	**Chef de projet :** François NIHOUARN
CHARTE DE TERRITOIRE : HAUT-LEON COMMUNAUTE – Un Bout de Bretagne Intense			
Axe : Transition Solidaire	**Enjeu : Développer une politique financière dynamique**		**Action : Favoriser les économies d'échelle**

Objet : Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux sur les digues

Stéphane CLOAREC, Vice-Président, indique que la Communauté assure la compétence de « GEMAPI - GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » ce qui induit la responsabilité de la Gestion, de l'Entretien et du Maintien en bon état des digues.
Dans ce cadre, afin de disposer d'un accompagnement garantissant Réactivité, Cohérence et Expertise tout au long des projets, il est proposé de lancer un Appel d'Offres Ouvert sous forme d'Accord Cadre mono-attributaire, à marchés subséquents de mission de Maitrise d'Œuvre, pour des travaux programmés ou ceux à faire en urgence sur les quatre digues du territoire.
Le montant de chaque marché subséquent sera estimé en fonction du montant estimatif des travaux à réaliser.
Après avoir pris connaissance de l'avis de la Commission Finances du 5 février 2026 et du Bureau Communautaire du 18 février 2026 de réserver une suite favorable à un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux sur les digues ;
Après avoir entendu le Rapporteur ;

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Président à signer :

- Le Marché de Maîtrise d'Œuvre pour les travaux sur les digues ;
- Tous les documents relatifs à l'attribution de l'accord-cadre, après avis de la CAO ;
- Les marchés subséquents attribués.

Présents	**40**
Pouvoirs	**5**
Votants	**45**
Pour	**45**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Jacques EDERN

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD